



FROMAGES, BEURRES, CRÈMES

**A.O.P.**  
LA PLUS BELLE PREUVE  
D'AUTHENTICITÉ

## Juin 2016

### Retour sur la journée d'échanges CNAOL

La journée d'échanges entre ODG du 22 juin, à laquelle une quarantaine de personnes ont assisté, a été riche en enseignements.

Le premier temps dédié à l'**organisation des contrôles** en AOP/IGP a permis de dégager des pistes d'amélioration, alors même que l'autorité européenne de contrôle a formulé des attentes (fréquence de contrôle externe trop faible ...) et qu'un chantier important est engagé par l'INAO sur l'évolution des procédures communes de contrôle. Les exemples d'organisation des filières AOP Cantal, AOP Franc-Comtoises, AOP Picodon et IGP canard à foie gras du Sud-Ouest ont fait ressortir des facteurs de performance en contrôle importants :

- ✓ Une implication forte des ODG, avec un rôle important du contrôle interne,
- ✓ Une coordination importante et un travail en confiance avec l'organisme certificateur,
- ✓ Une bonne capitalisation des informations collectées auprès des opérateurs (autocontrôle, base de données existantes) pour rendre le contrôle sur site efficace.

Il est unanimement relevé que le contrôle doit être positionné comme une ressource et non une contrainte. Cependant la diversité des situations et la composition des filières imposent des coûts de contrôle très différents, variant de 5 à 150 € la tonne.

Suite au travail de groupe et à la table ronde, plusieurs propositions d'amélioration ont été formulées :

- ✓ Réfléchir à l'expression de la fréquence de contrôle en nombre de contrôle plus qu'en % par opérateur,
- ✓ Valoriser le contrôle interne dans l'accompagnement des opérateurs et dans l'application d'une analyse des risques,
- ✓ Harmoniser les modalités de fonctionnement des OC avec les ODG et l'élaboration des plans de contrôle, mais sans uniformiser (pas de plan de contrôle type). Les AOP sont l'expression de la diversité des savoir-faire, il ne faut pas rompre avec cette diversité et la nécessité d'adaptation des pratiques et des méthodes de contrôle.
- ✓ Proposer une analyse des risques pour le contrôle pour permettre une application différenciée des fréquences par point à contrôler et non globalement et permettre un ciblage des contrôles (à partir notamment des éléments du contrôle interne et de l'antériorité).
- ✓ Faciliter l'utilisation des bases de données.

Enfin, l'ensemble des ODG présents ont réaffirmé l'importance de maintenir les valeurs cibles dans les plans de contrôle. Jean Luc Dairien pour l'INAO a confirmé la décision du CAC de les retirer des plans de contrôle mais a toutefois convenu de la nécessité d'un dialogue pour trouver des solutions pour sortir de l'impasse. Le CNAOL formulera précisément les attentes, illustrées de cas concrets des difficultés posées par ce retrait.

En complément de cette journée, un recueil sera établi et proposé aux ODG pour lister les questionnements sur les

méthodes de contrôle (valorisation des données collectées dans les exploitations, contrôle des pratiques d'alimentation) et permettre le retour d'expérience d'ODG ayant résolu ces questions ou proposer des solutions complémentaires.

L'après-midi était consacrée à la **présentation du projet collectif de métagénomique** : 1350 fromages AOP. Trois chercheurs de l'INRA, Pierre Renault, Françoise Irlinger et Céline Delbès étaient présents pour présenter le projet et répondre aux questions des filières. Le projet, qui sera déposé en septembre, vise à réaliser un inventaire ambitieux des communautés microbiennes présentes dans les laits et les fromages AOP français et à comprendre leur structuration et leur évolution dans un temps long (domestication) et court (lors d'une fabrication fromagère). La mise en œuvre du projet est coordonnée par Agnès Hauwuy (Ceraq) et Céline Spelle (Cnaol) pour le RMT Fromages de Terroir. Elles ont rappelé qu'un groupe de travail ainsi qu'un comité de pilotage allaient se mettre en place pour consolider le cadrage du projet et notamment aborder les questions relatives à la propriété intellectuelle du vivant. Certaines filières, à affinage long, vont démarrer les prélèvements de lait dès cet été pour pouvoir étudier les flores estivales de leur lait et fromages !

### Étiquetage de l'origine des laits et des viandes

Alors que la Commission Européenne travaille à une harmonisation de l'étiquetage facultatif de l'origine des matières premières dans les produits alimentaires, la France a obtenu de l'Union Européenne l'autorisation de mener une expérimentation pluriannuelle rendant l'étiquetage de l'origine de la viande dans les produits transformés et du lait dans les produits laitiers obligatoire. Le décret d'application est en cours de rédaction et son application sera effective 3 mois après sa publication. **Les AOP et IGP ne devraient pas être concernées par cette réglementation.**

### Etude FAM sur les facteurs de dynamisme pour les AOP laitières

Le cabinet Gressard Consultants a réalisé pour le compte de FranceAgriMer une analyse sur la dynamique des AOP fromagères. A partir de l'analyse de dix filières AOP, le cabinet a analysé et partagé les facteurs de dynamisme des fromages AOP avec les professionnels de la filière afin de faire émerger les facteurs les plus pertinents en matière de création de valeur et de développement de volumes. [L'étude est consultable ici.](#)

### Prochaines réunions :

- ✓ CA CNAOL : mardi 06 septembre 2016
- ✓ Lactiqo : mercredi 30 août 2016
- ✓ AG CNAOL : 29 et 30 septembre à Vogüé